

CHRONIQUE DU MOIS

On conte que l'autre jour Alphonse XIII a fait une fugue en automobile à Valladolid, qu'il a été déjeuner avec son compagnon de route au restaurant comme le plus simple des touristes et que, se voyant menacé à sa sortie de l'établissement d'une ovation tumultueuse de la part de la foule informée de sa présence, il s'est évadé par une fenêtre de derrière ouvrant à deux mètres du sol. Ce joli trait complète la figure du jeune souverain déjà si cher à tous les sportsmen. Le roi d'Espagne, dans le déploiement de son activité physique, donne une leçon très précieuse et très utile à la société contemporaine au sein de laquelle l'athlétisme, sous toutes ses formes, tend souvent à devenir affaire de vanité ou d'intérêt. Il existe malheureusement des « M'as-tu vu ? » sportifs et leur nombre augmente. L'idéal ne réside pas dans une préoccupation inverse ; le vrai sportsman ne se cache pas, bien loin de là ; seulement son geste et son attitude disent clairement au spectateur : « Je me moque pas mal de toi ». Alphonse XIII est trop préoccupé de la joie de ses propres muscles pour désirer recueillir des approbations ou pour s'inquiéter des critiques. A le voir s'emparer d'une arme, se saisir d'un volant ou sauter sur un cheval, on devine tout de suite en lui le « frisson sportif » qui rend éclectique, débrouillard, audacieux et qui permet à l'homme de goûter cette chose que la civilisation a rendue rare : la plénitude des saines jouissances corporelles. *Pas de spécialisation exclusive, pas de préoccupations extérieures et de l'ardeur à tout*, tel est le programme sportif du roi d'Espagne. C'est celui de la jeunesse auquel fait pendant, pour l'âge mûr, le programme *d'activité réfléchie et de persévérance musculaire* mis en pratique par le président Roosevelt. Il est curieux et fécond que deux chefs d'État, deux conducteurs de peuples représentant l'un le droit monarchique et l'autre l'élection démocratique, nous aient ainsi donné les formules précises de culture physique convenant aux deux plus importants moments de la journée humaine, dix heures du matin et deux heures de l'après-midi.



Avant de quitter l'Espagne n'oublions pas de mentionner qu'il n'y a plus du tout de Pyrénées. Louis XIV avait prophétisé mais les chemins de fer n'avaient pas su mettre sa prophétie à exécution. Cet honneur était réservé aux aéronautes. Le 22 janvier, à 4 heures, M. J. R. Duro le fondateur du Real Aero club de Espana s'est élevé de Pau dans son ballon *El Cierzo* et le lendemain, 23, à 6 heures 30 du matin il atterrissait à 40 kilomètres de Grenade, ayant franchi les Pyrénées dans la région des pics d'Anie et du midi d'Ossau c'est-à-dire à environ 2.600 mètres. Le ballon après avoir traversé l'Aragon et un angle de la vieille Castille, était passé en vue de Madrid à 2 heures du matin. Le courageux aéronaute qui était seul dans la nacelle avait eu à subir un froid intense atteignant 13 degrés au dessous de zéro, Le trajet total d'environ 800 kilomètres fut accompli en quatorze heures.



Les sports d'hiver ont obtenu en Suisse leur succès habituel. A Davos, championnat d'Europe pour le patinage, courses de bobsleighs et de skeletons. A Leysin, apparition d'un nouveau bobsleigh articulé permettant de franchir les tournants brusques à grande vitesse, les diverses parties de l'appareil pouvant s'incliner au gré du conducteur. Un peu partout on a fait du ski, dans les Alpes, dans les Vosges, dans les Carpathes. Les Autrichiens ont même inventé quelque chose de nouveau c'est de se faire traîner à ski par une motocyclette, en imitation des courses « à ski derrière cheval » comme disent les Suédois, très friands de ce sport. Mais le skieur équestre a le mérite et l'agrément de diriger le cheval, d'avoir à s'en rendre maître et à le faire obéir tandis que l'autre fait simplement de la vitesse derrière une machine conduite par un cycliste. On découvre qu'en somme le musclicisme hivernal se trouve à la portée d'une bien plus grande portion du territoire Européen qu'on ne se l'était imaginé jusqu'ici. Il n'est pas jusqu'aux joueurs de tennis de la Riviera qui ne puissent, en quelques heures, se transporter de leurs terrains de jeu cerclés de roses et de mimosas sur un champ de neige propice aux skieurs. Une station s'est ouverte à 30 kilomètres de Grasse. D'autres suivront.



La dernière assemblée générale du célèbre Sport Club Slavia de Prague a fait connaître une situation d'une extrême prospérité ; 919 membres actifs, un budget de 200.000 francs, sept équipes de foot-ball et 32 matches gagnés sur 43, voilà un respectable bilan. Il faut en retenir ceci que l'athlétisme n'est plus ni anglais ni français, ni scandinave ni teuton, mais qu'il a définitivement conquis l'univers et que, dès lors, la durée de son règne ne saurait être éphémère. On avait qualifié le mouvement sportif de mode anglo-mane. On doit à présent en rabattre ; il s'agit bel et bien d'un aspect nouveau ou rénové de la civilisation auquel tous les peuples ont successivement adhéré, ce qui le met à l'abri des aventures.



Le cross country international entre les équipes champions de France et d'Angleterre — en l'espèce la Société Athlétique de Montrouge et les Highgate Harriers — a été couru sur l'hippodrome de La Marche, près Paris, devant cinq à six mille spectateurs. L'équipe anglaise a triomphé mais non sans peine et Ragueneau, désormais classe parmi les meilleurs athlètes du monde, a gagné les 11 kilomètres 800 mètres du parcours en 45 minutes 8 secondes. L'Angleterre a eu le second et la France le troisième. Si l'on y ajoute quelques victoires au foot-ball et la très honorable défense de l'équipe nationale contre l'invincible team New-Zélandais, on remarquera que les Français progressent rapidement.



Il s'est passé ces temps-ci, paraît-il, un incident assez regrettable. Deux clubs étrangers avaient convenu d'une rencontre dans le pays du premier. Les gains provenant des entrées sur le terrain devaient être partagés entre les deux clubs. Pour des motifs ayant leur valeur, mais ne constituant pas un cas de force majeure, la réunion n'eut pas lieu. L'un des clubs réclama à l'autre une indemnité pour profit manqué. Nous ignorons ce qui a suivi et, du reste, cela n'importe. Il s'agit, en effet, d'une question de principe. Ce serait au tribunal compétent de décider s'il y a ou non lieu à indemnité. Peut-être bien que le « profit manqué » n'est pas encore entré dans les habitudes de la jurisprudence. Mais, si même une

telle réclamation était jugée légitime en droit, en sport amateuriste quels arguments pourrait-on invoquer pour la justifier? De tels procédés sont la négation même de l'amateurisme. Il y a une tendance à estimer, dans certains milieux, que l'amateurisme est sauf dès que c'est le club, c'est-à-dire la collectivité — et non pas l'individu — qui touche les bénéfices. Tout devient simple, avec cette théorie, et il suffirait que le club empochât le montant des prix en espèces et, à plus forte raison, qu'un athlète remit à son club le montant des gains faits par lui précédemment, pour qu'un professionnel devienne ou redevienne amateur. Par malheur, l'amateurisme n'est pas un règlement : c'est un sentiment, c'est un état d'âme. On ne peut donc l'enfermer dans l'étroitesse des formules ; il en déborde de toutes façons. Eh bien, il apparaît très clairement qu'un club capable de réclamer une indemnité pour profit manqué n'est pas dans la note amateuriste. Et, de plus en plus, s'affirme la nécessité d'une discussion approfondie sur cette question. Il est fâcheux que le Congrès de Bruxelles qui avait toute qualité pour l'amorcer ait paru intimidé par cette entreprise. On ne saurait ajourner indéfiniment l'étude des limites au dedans desquelles la pratique doit se maintenir. Car, s'il est bien difficile de donner la définition précise de l'amateurisme, il est moins malaisé de classer, d'une part, ce qui est amateur au vrai sens du mot et, de l'autre, ce qui ne l'est pas.



Faut-il se féliciter, avec la presse sportive en général, que le meeting automobile de Floride ait donné occasion d'atteindre et de dépasser la vitesse de 200 kilomètres à l'heure ? Il y a deux aspects à cette question. Plus en effet les moteurs deviennent puissants et perfectionnés, plus ils ont besoin d'être aux mains d'hommes compétents et, qui plus est, bien doués et bien entraînés moralement autant que techniquement. Nous marchons donc vers une réglementation sévère du droit de conduire lequel sera retiré à une masse de braves gens qui, actuellement, en font leurs délices et deviendra l'apanage d'une corporation plus ou moins fermée. En attendant que cela soit, une période intermédiaire va s'écouler, au cours de laquelle les 200 kilomètres à l'heure constitueront pour la foule un perfectionnement non exempt de danger.

